

# D&O L'AGEFI

Supplément publié dans l'édition  
de L'AGEFI Hebdo du 3 juin 2021

## SOCIAL IMPACT INÉGALITÉS SOCIALES : LES INVESTISSEURS S'ENGAGENT



**Yasmine DE BRAY,**  
CFA, gérante actions thématiques  
chez CPR AM



**Kelly HEBERT,**  
directrice distribution ESG  
& country head  
Belgique & Luxembourg  
chez M&G



**Delphine RIOU,**  
analyste ESG, en charge des thèmes  
égalité et croissance inclusive au sein  
du Sustainability Centre  
de BNP Paribas Asset Management



Avec l'aimable participation de  
**Jean-Louis CHARLES,**  
directeur des investissements  
d'AG2R La Mondiale



# INÉGALITÉS SOCIALES : LES INVESTISSEURS S'ENGAGENT

L'analyse de la qualité des démarches des entreprises dans la lutte contre l'accroissement des inégalités mobilise les gérants d'actifs et les institutionnels. Diversité, inclusion, juste rémunération, politique fiscale... : les points d'attention sont nombreux.

La crise sanitaire a jeté une lumière crue sur le phénomène des inégalités dans toutes les régions du monde. « La fracture sociale s'est accentuée ces derniers mois, les familles les plus modestes étant plus sévèrement atteintes par le virus, plus souvent victimes de la suppression des emplois les plus précaires et leurs enfants plus souvent en situation de décrochage scolaire », relève Kelly Hebert, global head of ESG distribution de M&G Investments. Ce constat n'est pas récent et il est pris en compte par nombre d'investisseurs, au regard de considérations éthiques, mais aussi de la stabilité économique et politique, ainsi que de la pérennité des modèles économiques des entreprises. « Les inégalités sociales s'accroissent depuis les années 80 : les 1 % les plus riches ont vu leurs revenus augmenter deux fois plus vite que les 50 % les plus pauvres sur la période, indique Yasmine de Bray, gérante du fonds CPR Invest-Social Impact chez CPR Asset Management. En parallèle cependant, on observe une réduction de la pauvreté, même si la Banque mondiale a constaté une augmentation de l'extrême pauvreté depuis l'éclatement de la crise sanitaire, pour la première fois depuis vingt ans. C'est une thématique qui fait consensus dans la communauté financière : même la politique monétaire commence à être influencée par ce désir de réduire les inégalités, puisque le maintien d'une politique monétaire accommodante plus longtemps pourrait le permettre. »

Pour sa part, Delphine Riou, analyste ESG chez BNP Paribas Asset Management, observe aussi que « l'indice Gini,

qui mesure les écarts de revenus, fait apparaître qu'ils ont augmenté depuis les années 80 dans la plupart des pays développés, du fait de la globalisation et surtout du progrès technologique, qui a affecté les emplois occupés par les travailleurs à faible niveau de formation, et par les femmes et les jeunes. Aussi les deux enjeux majeurs sont le niveau de qualification et la lutte contre les discriminations. L'inclusion et l'exclusion économique dépendent de la conjoncture, mais aussi de facteurs structurels : il est établi que le genre, l'ethnie, le niveau d'éducation des parents, le lieu de naissance ou l'âge peuvent constituer des biais négatifs. Ce sont des discriminations, car les individus n'ont pas de contrôle sur ces facteurs. En tant qu'investisseur, nous devons agir, car notre objectif est de délivrer des performances sur le long terme, ce qui implique une stabilité économique, mise à mal par les inégalités sociales, car elles créent un fort risque de fracture sociale. »

Les investisseurs souhaitent ainsi s'assurer que les entreprises, conscientes de leurs responsabilités, intègrent bien parmi leurs enjeux une politique sociale vertueuse. « M&G a mis l'accent sur la rémunération des dirigeants, sur la gouvernance des entreprises et, plus précisément, sur les enjeux sociaux, nous

avons deux objectifs principaux : la lutte contre l'esclavage moderne (la question de la juste rémunération), ainsi que l'inclusion et la diversité », indique ainsi Kelly Hebert. « Les inégalités sociales se nourrissent les unes des autres : sans salaire décent, difficile de financer l'éducation de ses enfants, estime pour sa part Yasmine de Bray. La problématique est très large, aussi nous fondons notre approche

« Sur beaucoup d'enjeux sociaux, les entreprises sont plutôt en retard, mais les risques doivent désormais être pris en compte, alors que des législations vont être progressivement mises en œuvre pour lutter contre les inégalités »

Yasmine de Bray, gérante actions thématiques chez CPR Asset Management

sur cinq piliers : la fiscalité (volonté ou non d'une entreprise de développer une optimisation fiscale agressive), la diversité, l'éducation et la santé (accès aux soins), les inégalités salariales dans l'entreprise et enfin l'accès aux services fondamentaux (eau, électricité). Au sein de ces cinq piliers, nous avons cherché à nous appuyer sur des critères fiables (17 au total), qui offrent un bon taux de couverture sur l'univers des sociétés que nous souhaitons suivre, tels que le ratio d'équité (rapport entre le salaire du PDG et le salaire médian) ». BNP Paribas Asset Management a, pour sa part, d'abord cherché à identifier les causes, la manière dont les phénomènes de la globalisation et du progrès technologique se sont déployés, puis à croiser cette vision macro avec l'analyse du comportement des entreprises sur ces sujets. « Nous souhaitons connaître leurs interactions

avec leurs parties prenantes tout le long de la chaîne de valeur, puis voir ce qui a été fait en termes de politiques publiques pour réduire les inégalités et comment les entreprises se les sont appropriées, explique Delphine Riou. Nous avons élaboré cinq thèmes d'action. Le premier thème concerne la protection des per-

sonnes les plus fragiles et est fondé sur des indicateurs de conditions de travail (comme le recours au travail temporaire), de salaire minimum. Le deuxième enjeu traite de la promotion de la mobilité sociale (la lutte contre les discriminations et pour la diversité, la capacité des employés à améliorer leurs compétences), le troisième met en avant la capacité d'innovation des entreprises à offrir des produits et services de qualité aux personnes à faible revenu, et le quatrième thème, la gouvernance de l'entreprise (alignement de sa politique de rémunération avec une stratégie de long terme, transparence sur sa politique fiscale...). Enfin, le cinquième enjeu est environnemental, car le changement climatique va affecter les plus vulnérables. » Pour Delphine Riou, il est en outre nécessaire d'anticiper les conséquences du phénomène des innovations technologiques, qui va se poursuivre dans les années à venir : « Certaines catégories d'emplois seront très touchées par les innovations technologiques, aussi nous devons identifier comment les entreprises vont anticiper ces mouvements, grâce au dialogue social et à une bonne gestion des compétences, afin d'assurer une transition dite juste. »

« A travers nos stratégies d'impact, nous nous concentrons sur trois grands objectifs : l'amélioration des conditions de travail et d'éducation, l'intégration sociale et la santé »

Kelly Hebert, global head of ESG distribution de M&G Investments

nication extra-financière, il n'y a pas de standard, pas d'audit, aussi les données sont incomplètes. Elles ne couvrent pas toutes les thématiques et ne sont pas calculées de la même manière. Dans ce contexte, les fournisseurs collectent cette donnée en masse et les audits laissent parfois à désirer, regrette Yasmine de Bray. Par exemple, le ratio de création net d'emplois est un indicateur très pertinent, mais nous nous sommes aperçus que le fournisseur de cette donnée n'intégrait pas d'ajustement après un changement de périmètre d'un groupe lié au rachat d'une autre entreprise. Nous avons, par conséquent, dû renoncer à ce ratio. Nous avons en revanche consacré énormément d'énergie à collecter et ajuster certaines données qui nous paraissaient importantes : c'est là aussi une grande valeur ajoutée de notre méthodologie ». Ce manque d'homogénéité, voire de qualité des données est un regret très partagé. « Nous sommes tous engagés dans une course à la donnée dans toute l'industrie financière, témoigne ainsi Kelly Hebert, mais nous n'allons pas tous sourcer les données de la même manière et les entreprises n'ont pas d'outil de reporting ESG commun, donc elles ne communiquent

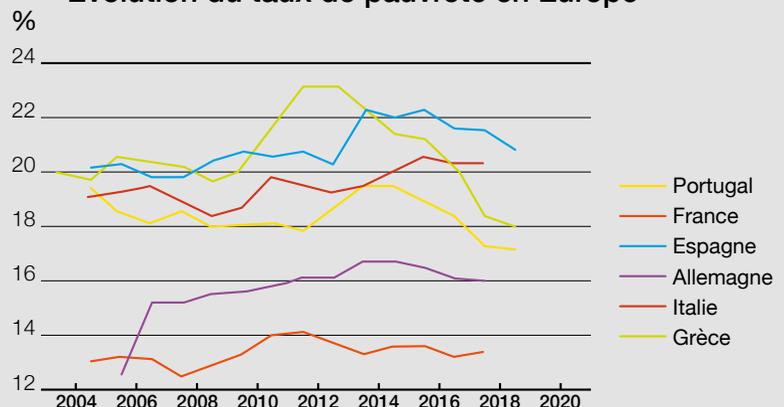
pas de manière homogène. Chez M&G, nous produisons nos propres données, que nous complétons si nécessaire avec des données externes. »

Produire ses propres données, afin de pouvoir bâtir un processus d'investissement sur des données fiables et homogènes est ainsi devenu un prérequis au sein des sociétés de gestion. « Les données que nous recueillons sont des données brutes (ratio d'équité, pourcentage de femmes dans le top management...), que nous transformons en scores. Nous prenons aussi en compte le contexte pays : nous notons les pays, puis nous ne retenons que les entreprises dont la note est supérieure ou égale à celle de leur pays d'origine, qui y apportent donc une contribution positive », explique Yasmine de Bray. Et pour Delphine Riou, « la difficulté est d'avoir des données qui ont un sens. Typiquement, sur le contenu des formations en entreprises par exemple, nous manquons d'informations concrètes pour juger de la qualité de la démarche d'une société. Afin d'améliorer la qualité des données auxquelles nous avons recours, nous avons décidé de nous adresser à différents fournisseurs, puis nos ingénieurs financiers travaillent sur ces données, pour les rendre comparables. Nous nous astreignons à un travail approfondi de due diligence et de contrôle de la qualité de la donnée, quitte à créer nous-mêmes la donnée, comme pour le ratio nombre de femmes managers rapporté au nombre de femmes dans l'entreprise ».

## Une recherche de données fiables et pertinentes

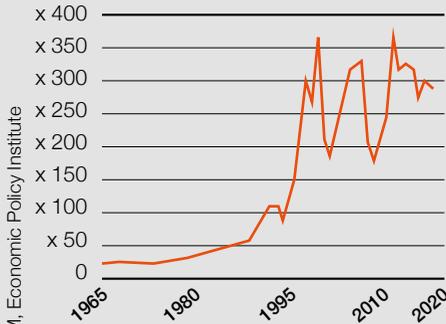
Une fois ces priorités définies, les gérants d'actifs ont besoin d'obtenir des données leur permettant d'analyser concrètement les pratiques des entreprises, leurs évolutions, et de les comparer afin d'identifier les plus vertueuses d'entre elles. Cette recherche de données est cruciale mais s'avère, aujourd'hui encore, ardue. « Les entreprises sont rodées concernant la communication financière, mais en matière de commu-

Evolution du taux de pauvreté en Europe



Source : Refinitiv Datastream

### CEO pay ratio\* dans les 350 plus grandes entreprises américaines



Sources : CPR AM, Economic Policy Institute

\*CEO pay ratio = écart entre la rémunération du PDG et celle de la moyenne/médiane de l'entreprise

### Le levier de l'engagement actionnarial

Au-delà du processus d'investissement, la vocation des gérants d'actifs qui ont élaboré ces grilles d'analyse des pratiques des entreprises sur leurs enjeux sociaux est de les inciter à les améliorer. L'engagement actionnarial fait partie intégrante de leur démarche d'investisseur. « Notre principal focus est le sujet des rémunérations : l'écart de rémunération entre le management et les plus faibles salaires de l'entreprise. Nous sommes aussi attentifs à toute la chaîne de valeur, en particulier dans les entreprises qui ont recours à des fournisseurs dans les pays émergents, dont nous analysons aussi les pratiques. En matière de diversité et d'inclusion, nous demandons aux entreprises de viser des objectifs ambitieux de parité, que nous nous imposons d'ailleurs à nous-mêmes chez M&G. Et en complément, nous nous appuyons sur des regroupements d'investisseurs, tels que Share Actions, pour faire pression sur les entreprises », précise Kelly Hebert. « Nous combinons le dialogue avec le management des entreprises et la mise en œuvre d'une politique de

vote, qui reprend, entre autres, les thèmes de la croissance inclusive ou des inégalités sociales, avec une attention marquée pour les questions de rémunération des dirigeants, de représentation des femmes au sein des conseils d'administration, de gestion du capital humain, de pratiques dans la chaîne d'approvisionnement, de politique fiscale. Nous intervenons soit seul, soit avec une coalition d'investisseurs », explique Delphine Riou. Agir au sein de coalitions d'investisseurs est effectivement de plus en plus courant. « Nous mettons de plus en plus en œuvre de l'engagement collaboratif qui se fait sur des sujets spécifiques et en partenariat avec d'autres sociétés de gestion confirme Yasmine de Bray. Cet engagement se concentre souvent sur des enjeux majeurs qui nécessitent les connaissances et l'expérience de plusieurs investisseurs. La mutualisation des ressources et le fait de se regrouper en coalition permettent d'être mieux entendu et considéré par les entreprises. Amundi soutient les initiatives collaboratives car elles permettent d'avoir un impact plus important auprès des émetteurs et d'augmenter leur réactivité, comme la place des femmes dans les directions d'entreprises ou la question du salaire décent. »

### Les stratégies d'impact recherchent l'intentionnalité

Les stratégies d'investissement focalisées sur les enjeux sociaux des entreprises se déclinent aussi à travers

« Lorsque nous analysons les politiques d'inclusion des entreprises, leur culture d'entreprise, à travers leurs indicateurs sociaux, nous faisons le lien avec leur performance opérationnelle, dont dépend leur performance financière »

Delphine Riou, analyste ESG chez BNP Paribas Asset Management

des stratégies d'impact. « Nous nous concentrons sur trois grands objectifs : l'amélioration des conditions de travail et d'éducation, l'intégration sociale et la santé. Chez M&G, nous souhaitons avoir un impact mesurable, concret sur ces sujets et demandons aux entreprises de délivrer des données mesurables, ce qui peut représenter certaines difficultés sur ces thèmes. Nous allons en conséquence avoir beaucoup recours à l'analyse de l'intentionnalité, en rencontrant les entreprises, en consultant les rapports annuels, en observant les messages qu'elles diffusent dans les médias, leurs annonces, pour comprendre leurs valeurs, la culture d'entreprise, afin de s'assurer qu'elles ont véritablement une mission sociale. Enfin, nous évaluons l'additionnalité des entreprises, à travers la question de savoir si une entreprise, par ses produits ou ses services, répond à un enjeu social ou un Objectif de développement durable (ODD), auquel on ne répondrait pas si elle n'existait pas. Concrètement, nous investissons par exemple dans un leader de l'éducation en ligne, qui lutte ainsi contre l'exclusion scolaire, ou dans une société qui développe des crèches en entreprises, afin de faciliter le retour au travail des jeunes parents après une naissance », détaille Kelly Hebert.

### Assurer un rendement durable

In fine, le besoin des investisseurs est aussi de dégager du rendement. Leur conviction est bien que privilégier les

entreprises les plus vertueuses sur les enjeux sociaux permet d'assurer la durabilité des investissements et donc une performance solide. « Une enquête récente du GIIN (Global Impact Investing Network) auprès de 266 investisseurs a montré que pour 90 % d'entre eux, la performance de leurs investissements à impact dans le domaine social est en ligne, voire supérieure, à celle qu'ils auraient obtenue sur des actifs traditionnels. Cela s'explique bien car un management qui priorise ces sujets a une vision très claire de sa stratégie long terme et son entreprise est mieux gérée », analyse Kelly Hebert. Et en effet, selon une récente étude de BNP Paribas AM et Greenwich Associates, 80 % des investisseurs estiment que la prise en compte de critères sociaux dans les politiques d'investissement a un impact favorable sur la gestion des risques et la performance sur le long terme. « Lorsque nous analysons les politiques d'inclusion des entreprises, leur culture d'entreprise, à travers leurs indicateurs sociaux, nous faisons le lien avec leur performance opérationnelle, dont dépend leur performance financière », illustre Delphine Riou. Toujours dans cette perspective, l'amélioration de la gestion des risques est un élément majeur. « Il est intéressant d'analyser la question des risques, en faisant un parallèle avec la thématique environnementale : les entreprises qui ont pris le virage de la transition énergétique ont pu anticiper des réglementations nouvelles et ont surperformé. Sur beaucoup d'enjeux sociaux, les entreprises sont plutôt en retard, mais les risques doivent désormais être pris en compte, alors que des législations vont être progressivement mises en œuvre pour lutter contre les inégalités (revalorisation des salaires minimaux aux Etats-Unis, incitation à plus de diversité ou encadrement des pratiques d'optimisation fiscale) », estime Yasmine de Bray. ■



Jean-Louis Charles,  
directeur  
des investissements  
d'AG2R La Mondiale

## Témoignage

### **Quelle est la part du « S » d'ESG au sein de votre processus d'analyse extra-financière et de votre reporting ?**

La lutte contre les inégalités sociales est l'un des trois critères spécifiques, à côté des Objectifs de développement durable (ODD) rattachés à chacun des piliers ESG, intervenant dans l'évaluation des émetteurs souverains. Concernant les entreprises, 19 critères sur 35 procèdent du « S » et la performance sociétale du portefeuille du groupe relève de 4 indicateurs sur 19.

### **Quelles sont vos principales initiatives dans ce domaine ?**

Nous finançons des acteurs du logement social, voire « très social », avec la Solifap ou la Foncière Chênelet. Nous sommes aussi partenaire historique de France Active. Le suivi de l'impact sur les emplois, au sens du nombre, de la création et de la dispersion géographique, du portefeuille de fonds de *private equity* du groupe alimente un indicateur intitulé « vitalité des territoires » au sein de notre reporting « Article 173 » : 241 entreprises employant près de 223.000 personnes, principalement en France, ayant créé plus de 15.000 emplois depuis l'entrée de ces fonds à leur capital. La démarche d'*impact investing* du groupe s'est enrichie d'un programme de souscription d'obligations vertes, durables et ou sociales, dont l'encours au bilan des différentes institutions du groupe dépasse 2,6 milliards d'euros.

### **Et quid de la diversité ?**

L'engagement d'AG2R La Mondiale en faveur de la parité a été à nouveau souligné lors de la publication de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes, qui pour la troisième année consécutive est ressorti à un niveau supérieur à 90/100. Dans la continuité du renouvellement des accords sur le handicap en 2019 et de celui relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en avril 2020, le groupe a signé le 18 janvier 2021 la charte LGBT+ de l'association L'autre cercle.

### **Quelle est la place des ODD au sein de votre politique d'investissement responsable ?**

La participation depuis avril 2018 d'AG2R La Mondiale au collègue « Investisseurs » des PRI, faisant suite à la signature du « Pacte mondial » en 2006, confère assez naturellement aux ODD un rôle de référence au sein de sa démarche RSE et de sa politique d'investissement responsable, en contribuant à sa légitimité, à sa lisibilité et à sa visibilité... en leur servant de boussole ; et ce en totale cohérence avec l'élection en juin 2019 d'André Renaudin, directeur général du groupe, à la présidence du « Global Compact France ».

## **/ Yasmine DE BRAY**, CFA, gérante actions thématiques chez CPR AM



Yasmine de Bray a rejoint CPR AM en 2018. Elle a co-géré la thématique éducation à son lancement en 2018, avant de gérer la thématique inégalités dès son lancement en 2019. Elle commence sa carrière en 2001 en tant qu'analyste chez Goldman Sachs Asset Management. Elle exerce ensuite chez Moody's Investors Service, puis Fortis Investment Management, et Amundi en tant qu'analyste actions banque et assurance.

Yasmine de Bray est diplômée de HEC Business School. Elle est CFA charterholder.

## **/ Kelly HEBERT**, directrice distribution ESG & country head Belgique & Luxembourg chez M&G



Kelly Hebert a rejoint M&G en 2014 en tant que directrice commerciale Benelux, avec 10 ans d'expérience dans le secteur de l'investissement.

Avant de rejoindre M&G, Kelly Hebert a passé quatre années à La Financière de l'Echiquier (LFDE), en tant que directrice commerciale Benelux. Auparavant, elle a travaillé chez Axa Investment Managers au sein des équipes marketing et commerciale.

Kelly Hebert est titulaire d'un *master of science* en marketing international et développement commercial de la Skema Business School, ainsi que d'une licence en administration des affaires de la University of South Wales. Titulaire du CFA - certifié par l'AMF.

Elle parle couramment français, néerlandais et anglais.

## **/ Delphine RIOU**, analyste ESG, en charge des thèmes égalité et croissance inclusive au sein du sustainability centre de BNP Paribas Asset Management



Delphine Riou est analyste ESG, en charge des thèmes égalité et croissance inclusive au sein du *Sustainability Centre* de BNP Paribas Asset Management. Elle est en charge de l'analyse des secteurs automobile, biens d'équipement, transport et services commerciaux et professionnels. Elle pilote la recherche sur le thème de l'égalité et de la croissance inclusive et participe au développement de la gamme de fonds thématiques durables de BNPP AM, notamment des stratégies développement humain et *inclusive growth*.

Diplômée de l'université Paris Dauphine en sciences économiques et de l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse, Delphine Riou a plus de quinze années d'expérience en *corporate finance* et investissement responsable, dans l'industrie automobile et au sein de différentes institutions financières, dont la Banque Mondiale. Elle représente BNPP AM au sein des initiatives d'investisseurs Climate Action 100+ et IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change) pour les secteurs dont elle est responsable.

## **/ Jean-Louis CHARLES**, directeur des investissements d'AG2R La Mondiale



Jean-Louis Charles est directeur des investissements d'AG2R La Mondiale, responsable de la gestion directe de 120 milliards d'euros. Précédemment en poste chez Groupama SA, Axa France, Crédit National et Rothschild & Cie, il exerce depuis 35 ans dans des fonctions de gestion d'actifs, gestion actif/passif ou d'ingénierie financière.

Jean-Louis Charles est normalien, ingénieur du corps des Mines/Télécom.

## CPR AM

[www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr)



Filiale autonome d'Amundi, CPR AM est une boutique ESG innovante en pleine expansion et qui gère 58 milliards d'euros d'actifs à fin mars 2021 pour compte de tiers (clients institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gestion de fonds et gestion patrimoine). Elle est, depuis 2015, le centre d'expertise en gestion actions thématiques pour le groupe Amundi au niveau mondial et figure parmi les acteurs les plus importants dans ce domaine en Europe. L'approche thématique de CPR AM trouve son origine dans l'identification des méga-tendances sociétales, démographiques, économiques, environnementales et technologiques qui caractérisent notre présent et façonnent notre futur. Avec plus de 17 milliards d'euros d'actifs sous gestion et une gamme riche de fonds ouverts et dédiés, déployée à travers le monde, CPR AM a su être pionnière et est reconnue sur des thématiques phares telles que le vieillissement de la population et les entreprises disruptives. Depuis 2017, la société développe une gamme thématique à dimension ESG et à impact sur des stratégies variées comme la chaîne de valeur alimentaire, l'éducation, le réchauffement climatique, l'urbanisation durable ou les inégalités. L'équipe des gestions actions thématiques partage ses savoir-faire pour optimiser et enrichir les capacités de gestion à thème avec l'ambition majeure de concilier « sens et potentiel de performance ».

## M&G

[www.mandg.com](http://www.mandg.com)



Créée en 1931, M&G est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs en Europe avec plus de 2.000 collaborateurs et 316 milliards d'euros d'encours sous gestion (au 31.12.20). Nous offrons à nos clients une gamme de fonds large et diversifiée afin de répondre au mieux à leurs besoins d'investissement en adoptant une approche à la fois responsable, active et de long terme. Ce qui nous distingue : nos collaborateurs, notre vision, notre expertise et l'éclairage que nous apportons. M&G s'est implantée en France en 2007 avec pour principal objectif de faire fructifier l'épargne de ses clients par le biais d'une gestion de conviction à long terme. M&G est devenue un des partenaires privilégiés des professionnels de l'investissement grâce à des produits simples, transparents et compréhensibles.

## BNP PARIBAS AM

[www.bnpparibas-am.fr](http://www.bnpparibas-am.fr)



BNP Paribas Asset Management est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, l'une des institutions financières les plus importantes au monde. BNP Paribas Asset Management offre des solutions d'investissement à haute valeur ajoutée aux épargnants individuels, entreprises et investisseurs institutionnels, grâce à un large éventail d'expertises réparties en 4 pôles de gestion : actions, obligations, dette privée et actifs réels, multi-actifs, quantitatif et solutions (MAQS). BNP Paribas Asset Management place l'approche responsable au cœur de sa stratégie et de ses décisions d'investissement et contribue activement à la transition énergétique, la protection de l'environnement et la promotion de l'égalité et de la croissance inclusive. Sa priorité est de délivrer sur le long terme des retours sur investissement durables à ses clients. Fort d'un encours sous gestion de 474\* milliards d'euros au 31 mars 2021, BNP Paribas Asset Management compte plus de 500 professionnels de l'investissement, près de 500 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 71 pays.

\*encours sous gestion et conseillés de 609 milliards d'euros au 31 mars 2021



**YASMINE  
DE BRAY**

**CFA, gérante actions  
thématiques chez CPR AM**



**KELLY  
HEBERT**

**Directrice distribution  
ESG & country head Belgique  
& Luxembourg chez M&G**



**DELPHINE  
RIOU**

**Analyste ESG,  
en charge des thèmes égalité  
et croissance inclusive au sein  
du sustainability centre  
de BNP Paribas  
Asset Management**



**JEAN-LOUIS  
CHARLES**

**Directeur des investissements  
d'AG2R La Mondiale**

## L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911,  
Immeuble Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo  
CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex  
Tel. : 01 41 27 47 00 - Site Internet : [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)  
Président, directeur de la publication : Nicolas Beytout  
Directeur général : François Robin (4768)  
Directeur de la rédaction de L'Agefi : Alexandre Garabedian (4733)  
Directeur commercial : Laurent Luiset (4748), Directeur de la Publicité : Anne-Sophie Belin (4708)  
Directeur de Clientèle : Angélique Bertaut (4710)  
Directeur de Clientèle Publicité financière : Adeline Tisseyre (4779)  
Directeur (Publicité internationale) : David Caussieu (06 07 40 54 53)  
Assistante commerciale : Sarah Negly (4729)  
L'Agefi Hebdo est édité par : AGEFI SA au capital de 5 716 920 euros - Siège social : Immeuble  
Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex  
RCS : Nanterre 334 768 652 - N° Siret : 33476865200052 -  
N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652, Principal actionnaire : Bey Médias Presse et internet  
Conseil et contenus éditoriaux : Florent Berthot, SORMANO - Conception graphique : Thierry Bruyas 06 13 58 09 98  
Impression : Imprimerie de Compiègne - 2, avenue Berthelot - ZAC des mercières - BP 60524  
60205 Compiègne Cedex - N° CPPAP : 0215 T 87083 - N° ISSN : 1777-165X

## Nos prochaines thématiques

### L'AGEFIHEBDO

Actifs réels

Gestion assurantielle & Solvabilité 2

Fonds sectoriels

ETF et gestion indicielle